

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 27 septembre 2017 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et notamment son article 142;

Vu la proposition du ministère de la transition écologique et solidaire en date du 17 juillet 2017,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics:

Mme GUILLOU (Anne), sous-directrice de l'intégration des démarches de développement durable par les acteurs économiques, commissariat général au développement durable.

M. DUMAREIX (Yann), chef du bureau des services publics responsables, commissariat général au développement durable.

Mme MAUBON (Gabrielle), chef du bureau du droit de la commande publique, secrétariat général.

Mme MOALIC (Élise), adjointe au chef du bureau du droit de la commande publique, secrétariat général.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 27 septembre 2017.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
L. BEDIER